

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 891

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

ARTICLE 17

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« cinq »

le mot :

« sept ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de durcir les pénalités en cas de récidive.

Il allonge la durée pendant laquelle toute nouvelle dissimulation tomberait sous le coup de la récidive.